

PHOTO
OBLIGATOIRE

CENTRE TAEKWONDO BOURG LÈS VALENCE

Saison 2026/2027

FICHE D'INSCRIPTION NOUVEAU



■ NOMS : _____

■ PRENOMS : _____

■ Date et lieu de Naissance : _____

PHOTOCOPIE CARTE D'IDENTITÉ OU LIVRET DE FAMILLE NOUVEL ADHÉRENT

■ Téléphone (Domicile Mobile) : _____ **OBLIGATOIRE UN NUMERO DE TELEPHONE**

■ Personne à contacter en cas d'urgence : _____ Tél : _____

■ **MAIL EN MAJUSCULE** _____ @ _____

■ Adresse (si différente Carte d'identité ou Livret de Famille): _____

■ Code postal : _____ ■ Ville : _____

Cotisations et licences Tarifs année 2026-2027 (Merci de cocher la case et de remplir lisiblement tous les renseignements demandés)

☐ Enfant (5 à 10 ans)

Pack nouvel adhérent 230 € (Licence Passeport 20€ Dobok 35€) taille :cm / Poids :Kg

☐ Adolescent (11 à 15 ans)

Pack nouvel adhérent 260 € (Licence Passeport 20€ Dobok 40€) taille :cm / Poids :Kg

☐ Adulte (16 ans et plus)

Pack nouvel adhérent 325 € (Licence Passeport 20€ Dobok 45€) taille :cm / Poids :Kg

☐ **Nouvel adhérent Stretching Taekwondo ou Self Défense (Adulte) 130 € + Passeport 20 €**

N° de licence FFTDA : N° de passeport sportif FFTD : Poids :Kg

☐ **-20 € pour les membres de la famille directe (parents/enfants/frères/sœurs) sur la 2ème cotisation.**

Règlement :

☐ Par CB ☐ Par Espèces : Règlement en 1 seule fois ou 2 / 3 fois **chèque de caution obligatoire du montant restant.**

☐ Par chèque : Règlement comptant : € **Tous les chèques doivent être fournis à l'inscription libellé à l'ordre de Tkd Blv.**

☐ Ou Possibilité de paiement en 2 / 3 fois sans frais sur 3 mois, fournir 2/3 chèques qui seront encaissés à un mois d'intervalle.

☐ Chèques vacances : € ☐ Coupons Sport :€

☐ **PASS SPORT 70 € : MOT DE PASSE unique Pass'Sport :** (14-30 ans sous conditions)

☐ **PASS REGION 30 Euros /..... Euros N°...../ MOT DE PASSE.....**

Nom et Prénom du Titulaire du Pass

☐ **Carte Top Dép'Art 15 euros /..... Euros N°...../ Date naissance.....**

Nom et Prénom du Titulaire.....

☐ OUI ☐ NON Autorisation à l'association de publier des photos/vidéos incluant le pratiquant diffusées sur les différents supports de communication du club (photo de groupe, site internet du club, journaux, manifestations etc.).

Documents obligatoires joints :

Certificat médical sur le Passeport sportif à remplir par le médecin Deux Photos Obligatoire.

1 SEANCE D'ESSAI GRATUITE pour les nouveaux adhérents.

Tout adhérent qui n'aura pas son passeport à jour, se verra refuser l'accès au DOJO. Il en va de notre responsabilité.

TOUT DOSSIER D'INSCRIPTION INCOMPLET SERA REFUSE.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'adhésion et m'engage à les respecter.

(Aucune cotisation ne sera remboursée).

La Présidente,

Bourg les Valence le ____ / ____ / ____

Signature Obligatoire



PARTIE RESERVÉ AU CLUB :

☐ CB :€

☐ Espèces :€ ☐ Règlement 2/3 fois Espèces chèque caution :€

☐ Par chèque :€ ☐ Par chèque Règlement 2/3 fois :€

☐ Chèques vacances :€

☐ Coupons Sport :€

☐ PASS SPORT 70 € COPIE DU MAIL OBLIGATOIRE A L'INSCRIPTION + MOT DE PASSE

☐ PASS REGION :€

☐ Carte Top Dép'Art :€

☐ FAMILLE REDUCTION :€ ☐ NOMBRES MEME FAMILLE :

TARIFS DOBOK : Enfant 5-10 ans 35 euros / Adolescent 11-15 ans 40 euros / adulte 16 et plus 45 euros

(Commande hors adhésion) ☐ 35€ ☐ 40€ ☐ 45€ Payer ☐ OUI ☐ NON

☐ Dobok :Cm

N° de passeport sportif FFTDA :N° de licence FFTDA :

☐ NOUVEAU PASSEPORT : ☐ OUI ☐ NON

☐ DOSSIER REMIS LE : ☐ Vérifié par :

MARDI : Gymnase du Valentin : 17h30 - 19h00 (Enfants-12 Ans).

: 19h00 - 21h00 (Adultes et +12 ans).

VENDREDI : Gymnase du Valentin : 19h30 - 21h30 (Adultes et +12 ans).

JEUDI : Halle Béatrice MANGOLD : 17h30 - 19h00 (Enfants 5 - 12 ans).

JEUDI : Halle Béatrice MANGOLD: 19h00 - 20h00 (Stretching TKD)

JEUDI : Halle Béatrice MANGOLD: 20h00 - 21h (Self Défense Réservé aux Adultes)

REGLEMENT INTÉRIEUR

- **Tout pratiquant inscrit à une manifestation (stage, compétitions, ...), absent sans raison valable sera dans l'obligation de rembourser son inscription.**
- Le Dojang est le lieu sacré où la discipline et le respect sont des éléments de vie incontournables. **Tout manque de respect constaté envers le Maître, un de ses assistants ou un des adhérents pourra faire l'objet d'un renvoi immédiat et sans appel du club.**
- Chaque élève est garant de la discipline et des règles sous la direction incontestée de l'instructeur ou de ses assistants.
- S'engager au respect d'autrui. Le pratiquant doit respecter le lieu d'entraînement ainsi que les vestiaires et les toilettes, du matériel mis à disposition, respect des horaires et des consignes données, les adhérents doivent se présenter en Dobok.
- S'engager à rester durant toute la durée de la séance (sauf cas de force majeure), Ponctualité et régularité aux entraînements.
- **les parents ne sont pas admis dans le Dojang pendant les entraînements.**
- L'alcool, la cigarette, la drogue sont strictement interdits dans le Dojang, l'exclusion est immédiate.
- **Chaque enfant est sous la responsabilité de ses parents pendant tout le trajet jusqu'au moment de sa prise en charge au DOJANG, de même pour le retour !** Nous attirons l'attention des parents sur leur responsabilité (éducative, légale...) vis à vis du comportement de leurs enfants !
- La responsabilité du Maître se limite uniquement au Dojang (salle d'entraînement) et aux heures des cours (ni avant les horaires indiqués, ni après), ainsi qu'aux stages et compétitions ayant lieu à l'extérieur du Dojang.
- Les parents doivent s'assurer de la présence du Maître avant de s'en aller et doivent être à l'heure pour récupérer leurs enfants.
- **L'élève doit toujours avoir :**
 - Sa tenue, propre et non froissée, L'élève devra se conformer aux règles de la Fédération à laquelle il appartient.
 - Une hygiène correcte. Tout élève devra respecter son adversaire et éviter de le blesser (ongles courts, bijoux interdit, etc.).
 - **Son passeport sportif à jour et avec lui (licence, autorisation médicale et parentale)**
 - Celui qui arrive en retard doit saluer le Maître et effectuer l'échauffement avant de rejoindre l'équipe.
 - Tout élève qui ne respecterait pas ces règles élémentaires pourra être exclu du club par le professeur ou ses assistants.
 - Les élèves sont les garants de l'image du club. Ainsi, il est primordial qu'ils adoptent au quotidien une attitude martiale et un esprit d'entraide avec leurs camarades.
 - Le passage de grade se fera dans l'année.
 - Si le Maître est en retard, l'élève le plus gradé donne l'échauffement. Le Maître est seul responsable du déroulement du cours.
 - **L'accès au cours n'est possible que si le dossier d'inscription pour l'année en cours est complet, que la cotisation est réglée (selon le choix fait dans le dossier d'inscription) et que l'adhérent est à jour de tous les règlements dus pour les années antérieures d'inscription au club.**
 - **Aucun remboursement des cotisations, même partiel, ne sera effectué.**
 - **1 SEANCE D'ESSAI GRATUITE pour les nouveaux adhérents. Pour les licenciés adhésion immédiate.**
 - Les cotisations sont réglées sur une base annuelle (septembre à juin) Le paiement de la cotisation confère le statut de membre actif de l'association et vaut adhésion à ses statuts ainsi de l'assurance.
 - Le pratiquant est responsable de déclarer tout autre problème physique pouvant intervenir pendant l'entraînement.
 - **L'association décline toute responsabilité de perte ou/et de vol d'objets de valeur, téléphone, etc..., veuillez laisser vos bijoux et votre argent chez vous.**
 - Ne rien laisser dans les vestiaires surtout à la Halle des 3 Sources !
 - **Toute personne inscrite ou désirant s'inscrire s'engage à respecter ce règlement dans sa totalité et sans condition. Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétent(e) à signer ce formulaire en mon propre nom et/ou en tant que tuteur légal pour mon ou mes enfants nommé(s) ci-dessus.**
 - Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation de la publication des images, vidéos, et de la publicité à l'usage exclusif de l'association sportive. Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à lui nuire ou à lui causer un quelconque préjudice. Cette autorisation est valable sans limite et pourra être révoquée à tout moment. La présente autorisation est incessible, et ne s'applique qu'au site de l'association. Vous pourrez toutefois nous faire part ultérieurement, à tout moment, de votre souhait que la diffusion de vos données sur Internet cesse. Je vous rappelle que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée). Pour exercer ces droits, vous voudrez bien vous adresser au secrétariat de l'association. Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (loi dite "Informatique et Libertés"), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression (art.34 de la loi) des données qui vous concernent. Vos données à caractère personnel ne seront jamais cédées à des tiers. Veuillez-vous adresser au secrétariat pour toutes informations.

Pour suivre les actualités du club : Notre Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/centretaekwondobourglesvalence/>

Notre site web : <http://centretaekw.ondoblv.e-monsite.com/> Notre Mail : centretaekwondoblv@yahoo.fr

Instagram : https://www.instagram.com/tkd_blv?r=nametag



Adresse du Dojang (salle) : 114 Chemin du Valentin 26500 Bourg Lès Valence

Adresse Courrier : 2 allée des chênes 26500 Bourg Lès Valence

REPRISE DES COURS Mardi 8 SEPTEMBRE 2026 à 17H30

LE BUREAU EST OUVERT TOUS LES MARDI DE 17H30 à 20H

Contenu des cours Adhésion : Le tarif de l'adhésion comprend l'assurance, la licence, l'inscription aux compétitions et les cours.

Les cours comportent l'apprentissage de positions, de déplacements, de coups et de blocages, des techniques de combat ainsi que des poomsées ». Un poomsée est un enchaînement de mouvements préétablis qui constitue un combat contre des adversaires imaginaires. Les formes varient en complexité selon le grade. Des exercices destinés à améliorer la souplesse et la flexibilité sont également au programme.

Entraînement pour les compétitions, nous travaillons avec un adversaire les techniques de compétitions. Donc les pratiquants apprennent à enchaîner les coups de pieds afin de marquer des points lors de compétitions. Ces dernières servent à développer des sensations avec protections, de lutter contre le stress et de gérer sa respiration. L'avancement en grade est conditionnel à la réussite de l'examen, il consiste à évaluer les techniques ainsi que les poomsées enseignés au cours de la session. L'équipement minimal comprend le dobok (vêtement) et la ceinture.

À mesure de la montée en grade, divers équipements de protection doivent être acquis. Il s'agit de la coquille, des protège tibias/pieds, des protèges avant-bras, et du protecteur buccal ainsi que des mitaines (gants).

Le club fournit le casque et le plastron pour les compétitions mais les équipements individuels : (dobok, gants, protections tibias/pied, avant-bras, coquille, et protège dents) restent à la charge de l'adhérent.

La première ceinture (**jaune**) est offerte par votre club.

Equipement de compétition :

Le club mettra à disposition le casque et le plastron.



Pour la pratique en compétition votre enfants doit être munies des éléments suivants à votre charge :

Pitainne électronique génération 2

protège tibias

avant-bras

coquille H/F



Gants

protège dents (fortement conseiller)



L'équipement sera nécessaire pour les entrainements compétitions du mardi et pour l'open de Bourg lès Valence et d'autre compétitions.

Passeport Sportif Obligatoire pour Tous les Licenciés (Valable 8 ans grade, résultat, ...)

CENTRE TAEKWONDO BOURG LÈS VALENCE

Directeur Technique, Maitre SEMBONA SERGE

Trésorière, Mme SEMBONA LAURENCE

Présidente, Mlle EL KILANI AMEL : 06.12.90.89.80.

Vice-président, Mr DURANTIN R. : 06.14.46.59.72.

Aide Instructrice, Mlle GHANNAY MINAR

Secrétaire, Mr COSTE OLIVIER : 06.20.05.48.40.

Vice-secrétaire, Mlle GHANNAY MINAR.

Coachs, Mr GHANNAY CHAKIB.

D'affiliation FFTDA 260759 N° SIREN 448050831

Merci et bonne saison 2026-2027 à tous. Les membres du bureau.

